

CONSEIL EN BREF

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 11 décembre 2018

Administration générale

Budget des territoires non organisés (TNO) – Adoption pour l'exercice financier 2019

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'adopter le budget des territoires non organisés pour l'exercice financier 2019. Un document présentant le budget des TNO est disponible sur le site web de la MRC au www.mrcvg.qc.ca

Budget des territoires non organisés (TNO) – Adoption taux de taxation 2019

- Le Conseil de la MRC a fixé par résolution, pour l'année 2019, le taux général de la taxe foncière des TNO à 0,8728 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière afin de couvrir les dépenses ordinaires prévues au budget des TNO.

Renouvellement – Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2019

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser le renouvellement de son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2019.

Autorisation à la direction générale – Démarches relatives au suivi du contrat 150807

- Le Conseil de la MRC a résolu de mandater et d'autoriser la direction générale de la MRC à entreprendre les démarches nécessaires relativement au suivi du contrat 150807.

Entérinement – Embauche au poste de technicienne en aménagement du territoire

- Adoption d'une résolution afin d'entériner l'embauche de Mme Heidi Labrecque Labbé au poste de technicienne en aménagement du territoire, suite au processus de dotation réalisé et en suivi des recommandations du comité de sélection.

Adoption – Règlement numéro 2018-332 « Déterminant la répartition des dépenses relatives à la Partie 1 du budget de la MRCVG commune aux dix-sept municipalités locales, incluant les TNO, et abrogeant le règlement 2016-303 relatif aux mêmes objets »

- Une résolution a été adoptée afin d'adopter le règlement 2018-332 tel que présenté.

Conseil

Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil et du comité administratif pour l'année 2019

- Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil et du comité administratif pour l'année 2019. L'avis public est disponible sur le site web de la MRC au www.mrcvg.qc.ca

Gestion financière et administrative

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC pour la période du 29 novembre au 11 décembre 2018.

Hygiène du milieu et environnement

Intention de déclaration de compétence par la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau à l'égard du traitement des matières résiduelles, à l'exclusion de la collecte, pour toutes les municipalités de son territoire

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'annoncer, conformément à l'article 678.0.2.1. du Code municipal du Québec, son intention de déclarer sa compétence à l'égard du traitement l'ensemble des matières résiduelles à l'exclusion de la collecte à l'égard de l'ensemble des municipalités locales comprises dans son territoire, incluant les cinq (5) territoires non organisés administrés par le Conseil.

Autorisation de signature – Renouvellement – Entente à intervenir entre la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (MRC) et Kitigan Zibi Anishinabeg (KZA) – Déchets et recyclage

- Le Conseil de la MRC a résolu d'autoriser le renouvellement de l'entente entre la MRC et KZA pour l'acheminement des déchets et des matières recyclables au CTMRÉ pour les années 2018 et 2019 et que mesdames Chantal Lamarche, préfète, et Lynn Kearney, directrice générale, soient autorisées à signer cette entente ainsi que tout document nécessaire à son renouvellement.

Aménagement et développement

Octroi de financement – La Québécoise de Maniwaki inc. – Pakwaun 2019

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser le versement d'une aide financière au montant de 3 000 \$ à l'édition 2019 de la Pakwaun, à même le Fonds événementiel.

Résolution d'intention de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – Entente sectorielle sur le développement du secteur bioalimentaire en Outaouais

- Adoption d'une résolution afin d'informer la direction régionale de l'Outaouais du MAPAQ de l'intention de la MRC d'adhérer à une Entente sectorielle sur le développement du secteur bioalimentaire en Outaouais, sous conditions.

Parc linéaire – Appui à une demande de permission d'occupation superficielle avec installation septique et stationnement auprès du MTMDET

- Il a été résolu par le Conseil d'appuyer la demande d'occupation avec construction du parc linéaire telle que proposée par Être et devenir/be and become, que s'il y a lieu, les frais applicables devront être acquittés par l'organisme et d'appuyer les requérants dans leurs démarches auprès du MTMDET afin d'autoriser la location du terrain pour la superficie demandée de 875 mètres carrés, aux conditions précitées de même qu'à celles prévues par le ministère.

Parc linéaire – Appui à une demande de permission d'occupation superficielle auprès du MTMDET - Habitatgolf

- Il a été résolu d'appuyer la demande d'aménagement de traverse permanente telle que proposée par Habitatgolf, que s'il y a lieu, les frais applicables devront être acquittés par le demandeur et d'appuyer les requérants dans leurs démarches auprès du MTMDET afin d'autoriser l'aménagement d'une traverse permanente aux conditions précitées de même qu'à celles prévues par le ministère.

Appui à la Ville de Gracefield – Réseau cellulaire incomplet

- Il a été unanimement résolu par le conseil de la MRC d'appuyer la résolution 2018-11-359 adoptée par le Conseil de la Ville de Gracefield, afin de demander à M. William Amos, député de Pontiac, de prendre tous les moyens mis à sa disposition afin que l'accessibilité et la qualité d'un signal cellulaire sur le territoire de la Ville de Gracefield, ainsi que sur le territoire de la MRC, soit priorisé.

Appui à la RIAM – Projet de mise à niveau des infrastructures de la RIAM et demande au Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales

- Les membres ont résolu d'appuyer la RIAM dans sa demande présentée dans le cadre du Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales, pour son projet de mise à niveau de ses infrastructures.

Maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario

- Il a été résolu à l'unanimité par le Conseil de la MRC :
 - De demander au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario;
 - Que le conseil exprime sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario;
 - Que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière;
 - Que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario;
 - Que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre de l'Ontario, à la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, au premier ministre du Canada, au premier ministre du Québec, à l'Association française des municipalités de l'Ontario et à la Fédération québécoise des municipalités.

Autorisation de signature – Addenda à l'Entente de développement culturel 2018-2020 intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC)

- Les membres ont résolu d'autoriser la préfète, Mme Chantal Lamarche, ainsi que la directrice générale, Mme Lynn Kearney, à signer un addenda avec le MCC pour l'année 2018-2019 (année 2 de l'EDC), afin de bénéficier de sommes supplémentaires qui seront confirmées dans les prochaines semaines, à même l'EDC 2017-2020 pour des activités en lien avec la Mesure 14.

Projet « Une communauté : une seule adresse ! » - Fonds de soutien au développement des communautés (volet nouveau projet) – Rôle de répondant et de fiduciaire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau (TDSVG)

- Les membres ont résolu que la MRC occupe le rôle d'organisme fiduciaire-répondant pour la TDSVG, et ce, conformément à la décision de l'ensemble des partenaires de cette dernière, que la MRC appuie la signature de l'entente spécifique liée à la TDSVG et que la MRC nomme Mme Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Mme Lynn Kearney, directrice générale, à titre de signataire de l'entente spécifique et de tout document relatif à cette entente.

Terres publiques intramunicipales

Modification de la résolution 2018-R-AG185 - Autorisation de signature – Entente avec la municipalité de Lac Ste-Marie – Montée Jean-Marc-Chemin de la Solitude

- Le Conseil a résolu d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Mme Lynn Kearney, directrice générale, à signer, pour et au nom de la MRC, une entente avec la Municipalité de Lac Ste-Marie pour le financement du projet de réfection de la Montée Jean-Marc-chemin de la Solitude et de modifier la résolution 2018-R-AG185 en conséquence.

**La prochaine séance ordinaire du conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 15 janvier 2019 à 18 heures
à la Salle de Conseil de Gracefield,
située au 3, rue de la Polyvalente.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure.